

endroits stratégiques, aider les travailleurs à exploiter au maximum leurs talents en leur donnant des conseils ou en les dirigeant vers des cours de perfectionnement ou de recyclage; aider les employeurs à recruter des travailleurs qualifiés et à assurer la planification à long terme de leurs effectifs en leur fournissant des informations à jour sur les occupations et sur le marché du travail; aider les travailleurs et les employeurs à s'adapter aux transformations technologiques en collaborant avec eux à des programmes d'adaptation de la main-d'œuvre; organiser des services d'accueil, d'installation et de placement à l'intention des immigrants; et s'occuper des documents des voyageurs internationaux et assurer l'application, au Canada, de la Loi et du Règlement sur l'immigration, notamment en fournissant les aménagements nécessaires à l'étude des demandes soumises par des Canadiens qui désirent parrainer ou désigner des personnes apparentées.

Durant l'année financière terminée le 31 mars 1973, les Centres de Main-d'œuvre du Canada ont aidé plus d'un million de personnes, sans compter les travailleurs occasionnels, à trouver un emploi permanent, et ils ont orienté 2.4 millions d'autres clients vers des cours à temps plein ou à temps partiel dans le cadre du Programme de formation de la main-d'œuvre du Canada. Au cours de la même période, environ 18,000 clients ont été dirigés vers des programmes fédéraux-provinciaux de réadaptation (qui depuis le 1^{er} avril 1973 relèvent du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social), et 71,674 travailleurs et personnes en formation ont reçu des indemnités de déplacement et de transport dans le cadre du Programme de mobilité de la main-d'œuvre du Canada.

La Division de la main-d'œuvre compte quatre directions qui dirigent des programmes et services de placement par l'entremise des Centres de Main-d'œuvre du Canada. La Direction des services aux employeurs s'occupe de la demande sur le marché du travail, fournissant des lignes directrices quant au développement et à l'utilisation des services de placement à l'intention des employeurs ainsi que de l'information spécialisée sur les besoins de l'industrie. Elle dirige les activités du Service consultatif de la main-d'œuvre du Canada, dont le rôle est d'aider les industries qui doivent réorganiser leurs effectifs en raison des transformations technologiques. Elle est également chargée du Programme de mobilité de la main-d'œuvre du Canada, créé dans le but de faciliter le déplacement des travailleurs vers des secteurs offrant des possibilités d'emploi. La Direction de l'utilisation de la main-d'œuvre s'occupe de l'offre sur le marché du travail. Elle formule des politiques et des directives devant servir à l'orientation des travailleurs et élabore des tests d'aptitude et de compétence utilisés par les conseillers des Centres de Main-d'œuvre du Canada. La Direction assure également l'administration des programmes visant à aider les nouveaux venus sur le marché du travail et les étudiants en quête d'un emploi d'été. La Direction de la formation de la main-d'œuvre dirige des programmes destinés à aider les travailleurs adultes défavorisés, sous-employés ou en chômage à se perfectionner. Des cours de formation sont achetés à des écoles provinciales ou privées ou obtenus par des contrats avec des employeurs, et les participants touchent un salaire ou reçoivent des allocations de formation. La Direction des programmes spéciaux coordonne l'application de tous les programmes et services de main-d'œuvre à l'intention des chômeurs défavorisés.

En 1973-74, le gouvernement fédéral a poursuivi l'exécution de son plan spécial relatif à l'emploi inauguré en octobre 1971 dans le but d'atténuer le chômage saisonnier tout en relevant le niveau de compétence des travailleurs et en contribuant à l'amélioration de la communauté et à l'essor économique. Le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration est chargé de deux éléments du plan: le Programme d'initiatives locales, qui a créé en 1972-73 quelque 88,799 emplois dans le cadre de 5,817 projets communautaires élaborés, organisés et dirigés par de simples citoyens et financés par le ministère, et le Programme de formation en cours d'emploi de la main-d'œuvre du Canada grâce auquel plus de 36,645 personnes ont été embauchées.

Le Groupe de mise en œuvre des programmes fournit aux personnes en quête d'un emploi une aide à trois niveaux. Le premier consiste dans un Centre d'information sur l'emploi qui indique aux clients les emplois vacants et leur permet de choisir eux-mêmes les postes qu'ils estiment pouvoir occuper. En outre, un Service de documentation sur l'emploi, situé dans le Centre, offre des renseignements sur les programmes du ministère et les services dispensés par d'autres ministères et organismes. Le second niveau d'aide s'adresse aux personnes qui, essentiellement, sont en mesure de travailler mais qui pourraient tirer profit de conseils, de